

DOSSIER DE DIAGNOSTICS TECHNIQUES

En application de l'article 18 de l'ordonnance n°2005-655 du 8 juin 2005

Réf dossier n° JL07031604



Type de bien : **Maison individuelle**

Adresse du bien :

MONTAGNIE


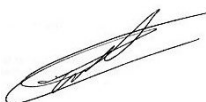
24480 ALLES SUR DORDOGNE

Donneur d'ordre	Propriétaire
Madame DE LA SOUDIERE ANNE 1 HAUT DES MAROUINES 24480 ALLES SUR DORDOGNE	Madame DE LA SOUDIERE ANNE 1 HAUT DES MAROUINES 24480 ALLES SUR DORDOGNE

Date de mission :
Opérateur :

09/03/2016
MR LALOT JEROME

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

N° : JL07031604 Valable jusqu'au : 08/03/2026 Type de bâtiment : Maison individuelle Année de construction : Avant 1975 Surface habitable : 158 m ² Adresse : MONTAGNIE 24480 ALLES SUR DORDOGNE	Date rapport : 09/03/2016 Date visite : 09/03/2016 Diagnostiqueur : MR LALOT JEROME Cachet et signature : <div style="text-align: center;">  <small>SARL SEGUIER 29, rue Segulier - 24000 Périgueux Tél. : 05 53 03 83 18 - Fax. : 05 53 03 45 15 Mail : expertimmo24@hotmail.fr Site : 233 033 916 00012</small> </div> <div style="text-align: right; margin-top: 10px;">  </div>
Propriétaire : Nom : DE LA SOUDIERE ANNE Adresse : 1 HAUT DES MAROUINES 24480 ALLES SUR DORDOGNE	Propriét. des installations communes (s'il y a lieu) : Nom : Adresse :

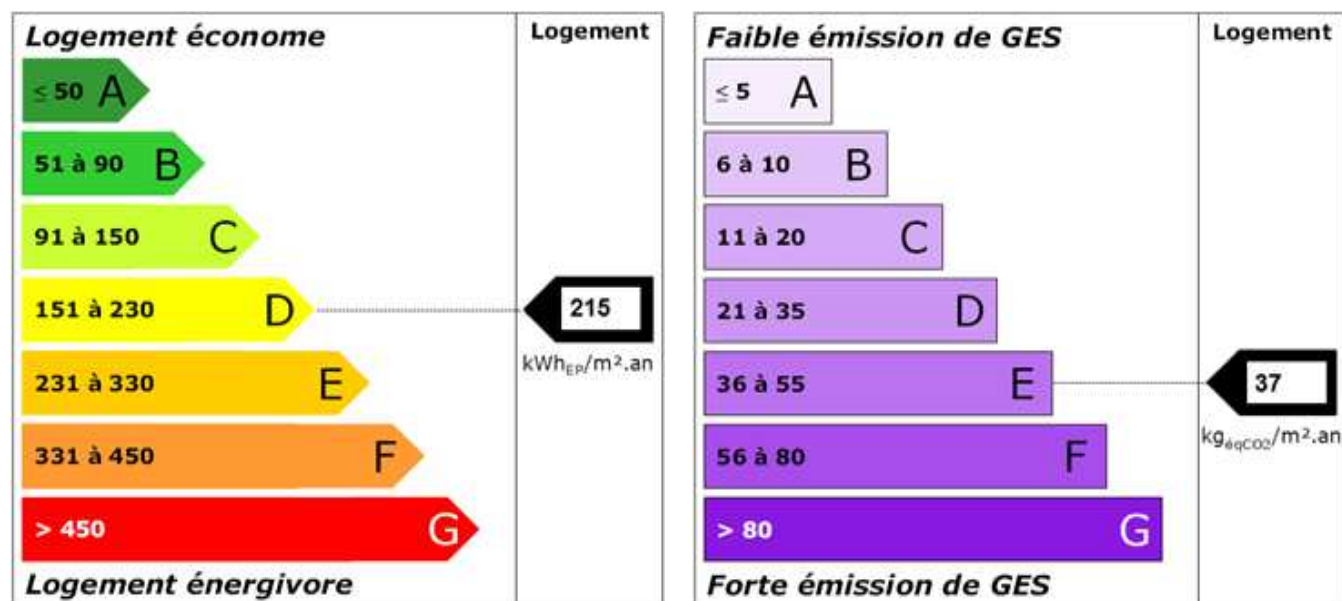
Consommations annuelles par énergie

obtenus par la méthode 3CL-DPE, version 1.3, estimées à l'immeuble / au logement*, prix moyens des énergies indexés au 15 août 2015

	Consommations en énergie finale détail par énergie et par usage en kWh _{EF}	Consommations en énergie primaire détail par usage en kWh _{EP}	Frais annuels d'énergie
Chauffage	Electricité 5027 kWh _{EF} Fioul 14890 kWh _{EF}	27859 kWh _{EP}	1770 € TTC
Eau chaude sanitaire	Electricité 1777 kWh _{EF} Fioul 1675 kWh _{EF}	6260 kWh _{EP}	315 € TTC
Refroidissement		0 kWh _{EP}	0 € TTC
CONSOMMATIONS D'ÉNERGIE POUR LES USAGES RECENSÉS	23370 kWh _{EF}	34119 kWh _{EP}	2347 € TTC

Consommations énergétiques (en énergie primaire) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement	Émissions de gaz à effet de serre (GES) pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement
--	---

Consommation conventionnelle : 215,95 kWh _{EP} /m ² .an sur la base d'estimations à l'immeuble / au logement *	Estimation des émissions : 37,63 kg éqCO ₂ /m ² .an
---	---



* rayer la mention inutile

Diagnostic de performance énergétique — logement (6.1)

 Référence du logiciel validé : **Expertec Pro (v 2.0)**

 Référence du DPE : **1624V1000526**

Descriptif du logement et de ses équipements

Logement	Chauffage et refroidissement	Eau chaude sanitaire, ventilation
Murs : Murs en pierre de taille moellons (Constitué avec remplissage tout venant); épaisseur : 50cm ; non isolé	Système de chauffage : Chaudière fioul, standard, 1999, régulé Générateur à effet joule direct (Electricité), régulé	Système de production d'ECS : Ballon électrique (Electricité) Chaudière fioul, standard, 1999, ,
Toiture : Combles perdues isolation extérieure, année isolation : entre 1989 et 2000 Combles habitables isolation extérieure, année isolation : entre 1989 et 2000	Emetteurs : Radiateur à accumulation, régulation terminale, Radiateur eau chaude, haute température, régulation terminale	Système de ventilation : Ventilation naturelle par conduit
Menuiseries : fenêtre battante double vitrage pvc présence de volets. fenêtre battante survitrage bois absence de volets. fenêtre battante double vitrage bois absence de volets.	Système de refroidissement : Aucun	
Plancher bas : Local non chauffé, lourd type : entrevous terre-cuite, poutrelles béton non isolé	Rapport d'entretien ou d'inspection des chaudières joint : <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non <input type="checkbox"/> Non requis	
Énergies renouvelables	Quantité d'énergie d'origine renouvelable	0 kWh_{EP}/m².an
Type d'équipements présents utilisant des énergies renouvelables : Aucun		

Pourquoi un diagnostic

- Pour informer le futur locataire ou acheteur ;
- Pour comparer différents logements entre eux ;
- Pour inciter à effectuer des travaux d'économie d'énergie et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

Consommation conventionnelle

Ces consommations sont dites conventionnelles car calculées pour des conditions d'usage fixées (on considère que les occupants les utilisent suivant des conditions standard), et pour des conditions climatiques moyennes du lieu.

Il peut donc apparaître des divergences importantes entre les factures d'énergie que vous payez et la consommation conventionnelle pour plusieurs raisons : suivant la rigueur de l'hiver ou le comportement réellement constaté des occupants, qui peuvent s'écarter fortement de celui choisi dans les conditions standard.

Conditions standard

Les conditions standard portent sur le mode de chauffage (températures de chauffe respectives de jour et de nuit, périodes de vacance du logement), le nombre d'occupants et leur consommation d'eau chaude, la rigueur du climat local (température de l'air et de l'eau potable à l'extérieur, durée et intensité de l'ensoleillement). Ces conditions standard servent d'hypothèses de base aux méthodes de calcul. Certains de ces paramètres font l'objet de conventions unifiées entre les méthodes de calcul.

Constitution des étiquettes

La consommation conventionnelle indiquée sur l'étiquette énergie est obtenue en déduisant de la consommation d'énergie calculée, la consommation d'énergie issue éventuellement d'installations solaires thermiques ou pour le solaire photovoltaïque, la partie d'énergie photovoltaïque utilisée dans la partie privative du lot.

Énergie finale et énergie primaire

L'énergie finale est l'énergie que vous utilisez chez vous (gaz, électricité, fioul domestique, bois, etc.). Pour que vous disposiez de ces énergies, il aura fallu les extraire, les distribuer, les stocker, les produire, et donc dépenser plus d'énergie que celle que vous utilisez en bout de course.

L'énergie primaire est le total de toutes ces énergies consommées.

Usages recensés

Dans les cas où une méthode de calcul est utilisée, elle ne relève pas l'ensemble des consommations d'énergie, mais seulement celles nécessaires pour le chauffage, la production d'eau chaude sanitaire et le refroidissement du logement.

Certaines consommations comme l'éclairage, la cuisson ou l'électroménager ne sont pas comptabilisées dans les étiquettes énergie et climat des bâtiments.

Variations des conventions de calcul et des prix de l'énergie

Le calcul des consommations et des frais d'énergie fait intervenir des valeurs qui varient sensiblement dans le temps.

La mention « prix de l'énergie en date du... » indique la date de l'arrêté en vigueur au moment de l'établissement du diagnostic.

Elle reflète les prix moyens des énergies que l'Observatoire de l'Énergie constate au niveau national.

Énergies renouvelables

Elles figurent sur cette page de manière séparée. Seules sont estimées les quantités d'énergie renouvelable produite par les équipements installés à demeure.

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Conseils pour un bon usage

En complément de l'amélioration de son logement (voir page suivante), il existe une multitude de mesures non coûteuses ou très peu coûteuses permettant d'économiser de l'énergie et de réduire les émissions de gaz à effet de serre. Ces mesures concernent le chauffage, l'eau chaude sanitaire et le confort d'été.

Chauffage

- Régulez et programmez : La régulation vise à maintenir la température à une valeur constante, réglez-le thermostat à 19°C ; quant à la programmation, elle permet de faire varier cette température de consigne en fonction des besoins et de l'occupation du logement. On recommande ainsi de couper le chauffage durant l'inoccupation des pièces ou lorsque les besoins de confort sont limités. Toutefois, pour assurer une remontée rapide en température, on dispose d'un contrôle de la température réduite que l'on règle généralement à quelques 3 à 4 degrés inférieurs à la température de confort pour les absences courtes. Lorsque l'absence est prolongée, on conseille une température "hors-gel" fixée aux environs de 8°C. Le programmeur assure automatiquement cette tâche.
- Réduisez le chauffage d'un degré, vous économiserez de 5 à 10 % d'énergie.
- Éteignez le chauffage quand les fenêtres sont ouvertes.
- Fermez les volets et/ou tirez les rideaux dans chaque pièce pendant la nuit.
- Ne placez pas de meubles devant les émetteurs de chaleur (radiateurs, convecteurs,...), cela nuit à la bonne diffusion de la chaleur.

Eau chaude sanitaire

- Arrêtez le chauffe-eau pendant les périodes d'inoccupation (départs en congés,...) pour limiter les pertes inutiles.
- Préférez les mitigeurs thermostatiques aux mélangeurs.

Aération

Si votre logement fonctionne en ventilation naturelle :

- Une bonne aération permet de renouveler l'air intérieur et d'éviter la dégradation du bâti par l'humidité.
- Il est conseillé d'aérer quotidiennement le logement en ouvrant les fenêtres en grand sur une courte durée et nettoyez régulièrement les grilles d'entrée d'air et les bouches d'extraction s'il y a lieu.

- Ne bouchez pas les entrées d'air, sinon vous pourriez mettre votre santé en danger. Si elles vous gênent, faites appel à un professionnel. Si votre logement fonctionne avec une ventilation mécanique contrôlée :
- Aérez périodiquement le logement.

Confort d'été

- Utilisez les stores et les volets pour limiter les apports solaires dans la maison le jour.
- Ouvrez les fenêtres en créant un courant d'air, la nuit pour rafraîchir.

Autres usages

Eclairage :

- Optez pour des lampes basse consommation (fluo compactes ou fluorescentes).
- Évitez les lampes qui consomment beaucoup trop d'énergie, comme les lampes à incandescence ou les lampes halogènes.
- Nettoyez les lampes et les luminaires (abat-jour, vasques...) ; poussiéreux, ils peuvent perdre jusqu'à 40 % de leur efficacité lumineuse.

Bureautique / audiovisuel :

- Éteignez ou débranchez les appareils ne fonctionnant que quelques heures par jour (téléviseurs, magnétoscopes,...). En mode veille, ils consomment inutilement et augmentent votre facture d'électricité.

Électroménager (cuisson, réfrigération,...) :

Optez pour les appareils de classe A ou supérieure (A+, A++,...).

Diagnostic de performance énergétique – logement (6.1)

Recommandations d'amélioration énergétique

Sont présentées dans le tableau suivant quelques mesures visant à réduire vos consommations d'énergie. Les consommations, économies, efforts et retours sur investissement proposés ici sont donnés à titre indicatif et séparément les uns des autres.

Certains coûts d'investissement additionnels éventuels (travaux de finition, etc.) ne sont pas pris en compte.

Ces valeurs devront impérativement être complétées avant réalisation des travaux par des devis d'entreprises.

Enfin, il est à noter que certaines aides fiscales peuvent minimiser les coûts moyens annoncés (subventions, crédit d'impôt, etc.). La TVA est comptée au taux en vigueur.

Mesures d'amélioration	Nouvelle consommation conventionnelle kWhEP/m ² .an	Effort d'investissement	Économies	Rapidité du retour sur Investissement	Crédit d'impôt*
------------------------	--	-------------------------	-----------	---------------------------------------	-----------------

Légende		
Économies	Effort d'investissement	Rapidité du retour sur investissement
★ : moins de 100 € TTC/an	€ : moins de 200 € TTC	●●●●● : moins de 5ans
★★ : de 100 à 200 € TTC/an	€€ : de 200 à 1000 € TTC	●●●● : de 5 à 10 ans
★★★ : de 200 à 300 € TTC/an	€€€ : de 1000 à 5000 € TTC	●●● : de 10 à 15 ans
★★★★ : plus de 300 € TTC/an	€€€€ : plus de 5000 € TTC	● : plus de 15 ans

Commentaires :

* Attention : les crédits d'impôts indiqués dans le présent rapport de mission sont mentionnés par défaut à titre indicatif hors bouquet de travaux. Pour connaître précisément le crédit d'impôt auquel vous pouvez réellement prétendre il est impératif de vérifier sur le site www.ademe.fr en fonction votre situation. Il convient notamment de vérifier les taux en bouquet et hors bouquet, les exclusions, les équipements éligibles ou non au bouquet de travaux ainsi que le type de logement concerné (existant achevé depuis plus de 2 ans), les conditions d'accès (crédit d'impôt calculé sur les dépenses d'achat de matériel et le coût de main d'œuvre ou calculé seulement sur les dépenses d'achat de matériels)

Précision importante : pour donner droit au crédit d'impôt certains équipements doivent offrir des performances suffisantes.

Les travaux sont à réaliser par un professionnel qualifié.

Pour aller plus loin, il existe des points info-énergie : http://www.ademe.fr/particuliers/PIE/liste_eie.asp

Vous pouvez peut-être bénéficier d'un crédit d'impôt pour réduire le prix d'achat des fournitures, pensez-y ! www.impots.gouv.fr

Pour plus d'informations : www.developpement-durable.gouv.fr ou www.ademe.fr

Le présent rapport est établi par une personne dont les compétences sont certifiées par ICERT

Référence du logiciel validé : Expertec Pro (v 2.0)	Référence du DPE : 1624V1000526
Diagnostic de performance énergétique Fiche technique	
<p>Cette page recense les caractéristiques techniques du bien diagnostiqué renseignées par le diagnostiqueur dans la méthode de calcul pour en évaluer la consommation énergétique.</p> <p>En cas de problème, contacter la personne ayant réalisé ce document ou l'organisme certificateur qui l'a certifiée (http://diagnostiqueurs.application.developpement-durable.gouv.fr).</p>	

Généralités	
Département	24
Zone thermique	H2
Type de bâtiment	Maison individuelle
Année de construction	Avant 1975
Surface habitable	158
Hauteur moyenne sous plafond	2,55
Nombre de niveaux	2
Nombre de logement	1
Inertie du lot	Lourde
Etanchéité du lot	Autres cas

Enveloppe – Mur(s)	
Mur 1	
Surface (m ²)	99,464
U (W/m ² .K)	1,9
Matériau	Murs en pierre de taille moellons (Constitué avec remplissage tout venant); épaisseur : 50cm ;
Isolation	non isolé
Mitoyenneté	Extérieur
b	1

Enveloppe – Plancher(s) bas	
Plancher 1	
Surface (m ²)	90
U (W/m ² .K)	2
Configuration	lourd type : entrevous terre-cuite, poutrelles béton
Isolation	non isolé
Mitoyenneté	Sous-sols
b	0,15
Surface des parois séparant l'espace non chauffé des espaces chauffés : Aiu (m ²)	90
Isolation Aiu	non isolée
Surface des parois séparant le local non chauffé de l'extérieur, du sol ou d'un autre local non chauffé : Aue (m ²)	5
Isolation Aue	non isolée
Plancher 2	
Surface (m ²)	18
U (W/m ² .K)	0,591549295774648
Configuration	lourd type : entrevous terre-cuite, poutrelles béton
Isolation	isolation extérieure, Epaisseur : 5 cm
Mitoyenneté	Sous-sols
b	0,95
Surface des parois séparant l'espace non chauffé des espaces chauffés : Aiu (m ²)	18
Isolation Aiu	isolée
Surface des parois séparant le local non chauffé de l'extérieur, du sol ou d'un autre local non chauffé : Aue (m ²)	36

Isolation Aue	non isolée

Enveloppe – Plancher(s) haut	
Plafond 1	
Surface (m²)	22
U (W/m2.K)	0,26
Isolation	isolation extérieure, année isolation : entre 1989 et 2000
Mitoyenneté	Comble fortement ventilé
b	1
Surface des parois séparant l'espace non chauffé des espaces chauffés : Aiu (m2)	22
Isolation Aiu	isolée
Surface des parois séparant le local non chauffé de l'extérieur, du sol ou d'un autre local non chauffé : Aue (m2)	35
Isolation Aue	non isolée
Plafond 2	
Surface (m²)	145
U (W/m2.K)	0,26
Isolation	isolation extérieure, année isolation : entre 1989 et 2000
Mitoyenneté	Extérieur
b	1

Enveloppe – Baie(s)	
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	2
Surface (m²)	2,82
Orientation	Ouest
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	1,632
Orientation	Ouest
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60

Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	1,88
Orientation	Ouest
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	1,904
Orientation	Sud
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	2,82
Orientation	Sud
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1

Surface (m²)	2,82
Orientation	Est
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	1,904
Orientation	Est
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	0,928
Orientation	Est
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	25,2
Orientation	Est
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Survitrage, Bois
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,90

Volet	sans volet
Ujn (W/m2.K)	0
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	2
Surface (m²)	1,904
Orientation	Nord
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	Persienne coulissante PVC, volet battant bois, (e > 22mm)
Ujn (W/m2.K)	2,1
Paroi	Mur 1
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	1,1152
Orientation	Ouest
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	sans volet
Ujn (W/m2.K)	0
Paroi	Plafond 2
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	1,3736
Orientation	Sud
Inclinaison	Verticale
Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, PVC
Epaisseur de lame d'air (cm)	20
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	2,60
Volet	sans volet
Ujn (W/m2.K)	0
Paroi	Plafond 2
Mitoyenneté	Extérieur
b	1
Désignation	Fenêtre 1
Quantité	1
Surface (m²)	0,24
Orientation	Est
Inclinaison	Verticale

Double fenêtre	Non
Type	Fenêtre battante, Double Vitrage, Bois
Epaisseur de lame d'air (cm)	6
Gaz de remplissage	Air sec
Positionnement	nu intérieur
Uw (W/m2.K)	3,20
Volet	sans volet
Ujn (W/m2.K)	0
Paroi	Plafond 2
Mitoyenneté	Extérieur
b	1

Enveloppe – Porte(s)	
Néant	Néant

Système - Ventilation	
Type de ventilation	Ventilation naturelle par conduit
Etanchéité	Autres cas

Système(s)- Chauffage	
Type d'installation	Installation de chauffage sans solaire
Description de l'installation	Chauffage individuel, 50 m² de surface chauffée
Intermittence	Absent, sans régulation pièce par pièce
Générateur	Générateur à effet joule direct
Energie	Electricité
Type de chauffage	divisé
Emetteur	Radiateur à accumulation, avec régulation terminale
Type d'installation	Installation de chauffage sans solaire
Description de l'installation	Chauffage individuel, 100 m² de surface chauffée
Intermittence	Absent, sans régulation pièce par pièce
Générateur	Chaudière fioul
Energie	Fioul
Type de chauffage	central
Description du générateur	standard, ancienneté 1999, dans le volume habitable, générateur régulé
Distribution	Réseau individuel eau chaude haute température non isolé
Emetteur	Radiateur eau chaude, entre 1981 et 2000, haute température, avec régulation terminale
Puissance du générateur	24

Système(s) - ECS	
Type d'équipement	Chaudière fioul
Energie	Fioul
Type d'installation	individuelle, sans solaire
Description	standard, ancienneté 1999, Pn = 21 kWh
Distribution	production dans le volume chauffé, pièces alimentées contiguës
Type d'équipement	Ballon électrique
Energie	Electricité
Type d'installation	individuelle, sans solaire
Distribution	production dans le volume chauffé, pièces alimentées contiguës
Stockage	150 l, vertical

Système - Refroidissement	
Type de climatisation	Aucune

Système – Production d'énergie	
Aucune	

Explication des écarts possibles entre les consommations issues de la simulation conventionnelle et celles issues des consommations réelles :

	Bâtiment à usage principal d'habitation						Bâtiment ou partie de bâtiment à usage principal autre que d'habitation
	DPE pour un immeuble ou une maison individuelle		Appartement quand un DPE a déjà été réalisé à l'immeuble	DPE non réalisé à l'immeuble			
	Bâtiment construit avant 1948	Bâtiment construit après 1948		Appartement avec système individuel de chauffage ou de production d'ECS	Appartement avec système collectif de chauffage et de production d'ECS		
Calcul conventionnel		X	A partir du DPE à l'immeuble		X		
Utilisation des factures	X			X		X	X

Pour plus d'informations :
www.developpement-durable.gouv.fr, rubrique performance énergétique
www.ademe.fr